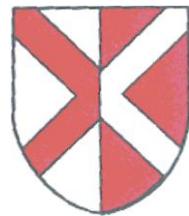


Conseil général de Croy
Procès-verbal de la séance du 16 juin 2025



ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 31 mars 2025
4. Assermentations
5. Préavis municipal N° 2 – 2025 : Comptes communaux 2024
6. Elections annuelles
7. Communications des Délégués aux Associations intercommunales
8. Communications de la Commission Plan Energie Climat Communal - PECC
9. Communications de la Municipalité et Rapport d'activité 2024
10. Divers et propositions individuelles
11. Décider si on garde ou pas le Contre-appel

Mme la présidente, Fabienne Vautier, ouvre la séance à 20h02 et remercie Serge Goy de sa présence pour le journal l'Omnibus.

1. APPEL

41 membres du conseil sont présents sur 53.
Le quorum de 18 est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Absents : Aebi Marie, Jousson Jérôme et Laubscher Ariane.

Excusés : Alarcon Molina Miguel, Bordet Laurence, Burkhalter Lorianne, Candaux Stéphane, Duplain Jérôme, Lehmann Charles, Lehmann France, Linder Steve et Visser Reymond Cornelia.

La Municipalité est au complet, en compagnie de la Boursière Joëlle Prodolliet, de Christine Racine Cornuz, Secrétaire municipale sortante et de sa remplaçante, Anna Montefusco.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente met l'ordre du jour en votation à mains levées.
Il est accepté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PV DE LA SEANCE DU 31 MARS 2025

Après quelques corrections orthographiques, **le PV est accepté à l'unanimité, moins une abstention.**

**Conseil général de Croy
Procès-verbal de la séance du 16 juin 2025**

4. ASSERMENTATIONS

Il n'y a pas d'assermentation.

5. PREAVIS MUNICIPAL N° 2 – 2025 : COMPTES COMMUNAUX 2024

Le Syndic confirme que les comptes sont équilibrés comme le veut les nouvelles normes comptables MCH2.

Il commente le préavis municipal et déclare qu'il s'agit finalement d'un bon exercice dont l'excédent de revenus de Fr. 178'508.37 a été attribué à la réserve de politique budgétaire.

Une baisse d'impôts pourrait être envisageable, mais pas conseillée, avoir de la réserve est bénéfique pour les exercices futurs.

En 2026, les domaines auto-financés (eaux, déchets, épuration) devront être équilibrés, c'est-à-dire que les taxes devront couvrir les frais. Dès lors des nouveaux règlements seront soumis progressivement aux membres du conseil, probablement dès cet automne.

Le rapport de la Commission de gestion lu par Francine Bréchon soutient pleinement la ligne de conduite fondée sur la prudence. Il estime que la Municipalité accompagnée de sa Boursière ont assuré une gestion rigoureuse et conscientieuse de la commune.

Par conséquent, elle recommande d'adopter les Comptes 2024.

Fond de réserve de politique budgétaire : Comme son nom l'indique, il s'agit d'un fonds de réserve permettant d'équilibrer les comptes annuels. Il peut également être utilisé pour préfinancer des amortissements à condition que le solde soit suffisant.

Comme il n'y a plus de question, le préavis est voté à mains levées.

Le Conseil général de Croy décide, à l'unanimité :

- Vu le préavis municipal N° 2-2025 de l'objet précité
 - Entendu le rapport de la Commission de gestion
 - Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- Art.1 D'adopter les comptes 2024 présentant un résultat équilibré.**

6. ELECTIONS ANNUELLES

Sont élus ou reconduits dans leurs fonctions :

Bureau 2025 – 2026

- Présidente : Fabienne Vautier
- Vice-Président : Pierre Bovat
- Scrutateurs : Genevianne Roulet et Jean-Pierre Tharin
- Suppléants : Nicole Candaux et Sébastien Vetter

Commission de gestion 2025 – 2026

- Cornelia Visser Reymond, Francine Bréchon et Karine Maréchaux
- Suppléants : Caroline Dahaoui et Bernard Reymond

Commission de recours

- Patrick Zeller, Joffrey Aebi et Laurent Michot

Conseil général de Croy
Procès-verbal de la séance du 16 juin 2025

7. COMMUNICATIONS DES DELEGUES AUX ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

ASCOVABANO - Ecoles : Céline Barrault fera partie de « la Commission de préavis pour la construction du nouveau Collège » en tant que suppléante.

AIVN - Epuration : Genevianne Roulet n'a rien à ajouter par rapport à ce qui se trouve dans le rapport d'activité de la Municipalité.

ORPC - Protection civile : Pierre Bovat n'a rien à communiquer.

8. COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION PLAN ENERGIE CLIMAT COMMUNAL – PECC

Thématique déchets : Simon Pinzelli remercie les participants au coup de balai.

- A venir : Il est question de mettre sur pied une « ressourcerie » afin de donner une seconde chance aux objets jetés et de penser au recyclage du plastique.

Thématique biodiversité : Ce printemps, M. Vuagnaux de Bretonnières a donné une conférence sur les jardins, il y a eu une visite du jardin de M. McKenzie à Croy. Une rencontre d'information avec arrachage de plantes exotiques et invasives a eu lieu le samedi 14 juin.

- A venir : Visite du jardin de Cécile et Mat à Bretonnières le 6 septembre.

Thématique énergie : Marc-André Dupertuis présente les prochaines visites :

- Samedi 28 juin, les installations de chauffage à distance chez Denis Candaux à Premier,
- Samedi 5 juillet, les installations de Daniel Curty à La Praz, et possiblement visite de la grande installation photovoltaïque de Marc Benoit à Envy.
- A venir : Trois visites d'installations hydrauliques sont prévues en octobre 2025

Q : où en est l'appel d'offres groupé pour la pose de panneaux solaires ?

R : Les communes environnantes ne sont pas intéressées. Croy partira seule, une réunion avec le mandataire et la dizaine de propriétaires potentiellement intéressés sera organisée cet automne.

Pierre Bovat ajoute qu'une belle présentation a été faite lors du dernier Conseil, que beaucoup de choses ont déjà été accomplies et qu'il reste encore plein de projets à réaliser.

9. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE ET RAPPORT D'ACTIVITE 2024

- Thierry Candaux commente le rapport d'activités 2024.

- PACOM : Une seconde mise à l'enquête modifiée sera proposée.

- Lors de l'Assemblée générale de l'UCV à Champagne, une proposition a été faite de verser Fr. 1.- par habitant pour venir en aide au village de Blatten.

Le Syndic trouve que c'est une bonne idée.

Fabienne Vautier demande un vote d'intention à mains levées.

L'ensemble des conseillers accepte cette démarche à l'unanimité.

Conseil général de Croy

Procès-verbal de la séance du 16 juin 2025

- Les prochaines élections municipales auront lieu le 8 mars 2026. Thierry Candaux informe que tous les municipaux en place ne se représenteront pas. Les personnes intéressées par un poste à la Municipalité doivent déposer leur candidature au Greffe municipal entre le 5 et le 12 janvier 2026.
- Le repas offert par la Commune de Croy, pour ses employés, collaborateurs et les membres du Bureau et des commissions est prévu le 19 juin.
- ASCOVABANO : Vincent Stern annonce que les appels d'offres des mandataires sont en cours pour la construction des nouvelles installations scolaires. D'autre part, les statuts doivent être revus parce qu'il faut augmenter le plafond d'endettement.
- Manuel Reis informe que le projet Tetris de la protection civile a été abandonné.
- Il est rappelé que le règlement de police stipule que le bruit des tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses et autres est toléré la semaine entre 7h00 et 12h00 et 13h00 et 20h00. Il est interdit de faire fonctionner ces outils bruyants les dimanches et jours fériés.
- Sylvie Nicolier rappelle que « le plan canicule » est de nouveau d'actualité. Elle demande de rester vigilants par rapport aux personnes âgées ou fragiles et de penser à ses voisins.
- Le Syndic présente la nouvelle Secrétaire municipale. Anna Montefusco habite Orbe et a trois enfants. Elle a de l'expérience car elle travaille depuis 17 ans comme Secrétaire communale à Corcelles-près-Concise.
- Le Syndic remercie chaleureusement Christine Racine Cornuz, qui après 14 ans en tant que Secrétaire communale prend sa retraite. Elle est remerciée au nom de toute la Municipalité pour son travail et l'excellence des relations qu'ils ont développés ensemble. La Présidente la remercie également pour son accueil, sa disponibilité et son travail de préparation pour les votations et le Conseil.

10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Alarme pour pollution de l'eau potable

Q : Simon Pinzelli souhaite revenir sur la pollution de l'eau potable le week-end de l'Ascension à Romainmôtier et le problème de communication qui en a suivi. Il souhaiterait savoir quelles leçons en tire la Municipalité.

R : Effectivement, il y a eu une alarme qui a été lancée par Romainmôtier suite à la détection de la bactérie Escherichia Coli. Il semblerait que cela soit dû à une souillure dans le tube d'analyse. Dans le cas de suspicion de pollution, il est recommandé de procéder au plus vite à une contre-analyse.

Il y a bien un réseau interconnecté entre Juriens, Croy et Romainmôtier, mais il est séparé physiquement, la vanne automatique ne s'ouvrant qu'en cas de gros incendie. Lors de cette alarme, par précaution, les vannes du réservoir et de la station de pompage de Croy ont tout de suite été fermées.

Si la Municipalité ne vous avertit pas d'un danger, c'est que tout est en ordre. Les premiers contactés seront bien entendu les restaurants et l'EMS, la population recevra un avis dans leur boîte aux lettres.

R : Vincent Stern ajoute qu'un cours cantonal de « gestion de crise » aura lieu fin septembre. Il y participera avec Anna Montefusco.

Conseil général de Croy Procès-verbal de la séance du 16 juin 2025

Mauvaise odeur du Nozon au bas de La Foule

- Les riverains du bas de La Foule se plaignent du Nozon qui sent de nouveau très mauvais, par vagues plusieurs soirs de suite, voire même l'après-midi. Patrick Zeller confirme qu'il y a également des remontées nauséabondes dans sa cave.

R : Thierry Candaux répond que les conduites des égouts en bordure du ruisseau ont pourtant été contrôlées à l'automne dernier et que le service des eaux est déjà venu.

La station d'épuration de Vaulion n'est pas parfaite, mais après 7 km l'eau ne devrait plus avoir d'odeur. Il faut trouver d'où cela vient : Du Nozon ou du refoulement dans un regard ?

- Noemi Dupertuis pense qu'il serait utile d'avoir à disposition un kit de prélèvement pour pouvoir analyser l'eau au moment où cela se produit.

- Marc-André Dupertuis a pris une fois un échantillon mais celui-ci a été refusé par le Garde-pêche parce que M. Dupertuis n'est pas asservement pour cette tâche.

- Evelyn Buff propose de demander à Louis Deslarzes de procéder à cette fameuse prise d'échantillon puisqu'il est asservement au Canton.

R : Dans tous les cas, il faut avertir la Municipalité dès que cette odeur se produit, afin qu'elle puisse situer d'où vient exactement le problème.

Tir

Laurent Michot informe qu'un concours sera organisé au Stand de tir à la fin du mois. Le 5 juillet il y aura les tirs pour l'Abbaye de Croy-Romainmôtier. Il demande à la population un peu d'indulgence et de compréhension par rapport au bruit, et invite chacun à venir à la buvette.

11. DECISION DE GARDER OU PAS LE CONTRE-APPEL

La Présidente informe que « le contre-appel » ne figure nulle part dans le règlement du Conseil. Cependant, il est apprécié par certains, car c'est un moment de tranquillité qui marque la fin de la séance. Par contre, il est inutile pour voir si quelqu'un a quitté la séance.

La Présidente demande aux membres du Conseil s'ils acceptent de supprimer le contre appel.

Vote à mains levées : 31 votes favorables, 6 absentions et 4 oppositions.

La suppression est acceptée, le contre- appel n'aura plus lieu

Fabienne Vautier clôture la séance à 21h40 et annonce que le prochain Conseil général aura probablement lieu **le lundi 6 octobre 2025 à 20h00**. Elle souligne l'importance de participer régulièrement au Conseil et remercie tous les membres pour leur présence.

Pour terminer, le Syndic annonce qu'une collation est servie au Café de La Gare.

La Secrétaire : Géraldine Brügger

La Présidente : Fabienne Vautier